

## Section de la Haute-Garonne

## DECLARATION LIMINAIRE AU CTL DU 12 DECEMBRE 2017

Monsieur le Président.

Lors du CTL du 30 novembre, le point n° 1 concernant l'accueil sur rendez-vous : bilan de l'expérimentation à Muret et perspectives, a donné lieu à un vote défavorable unanime de l'ensemble des représentants des personnels. FO-DGFIP 31 a réaffirmé son opposition à la mise en œuvre d'une telle expérimentation mais aussi à son extension sur d'autres sites du département.

Nous sommes donc aujourd'hui réunis pour une seconde séance de débat. Pourtant, les élus FO-DGFIP 31 n'ont été destinataires d'aucun document ou information supplémentaire permettant éventuellement de relancer le débat.

Nos collègues de Muret considèrent également que le constat de cette expérimentation est négatif et qu'elle génère même des tensions nouvelles entre les agents des différents secteurs.

C'est pourquoi les élus FO-DGFIP 31 vous renouvellent leurs observations :

- il aurait été intéressant d'avoir l'avis du CHS-CT sur cette nouvelle organisation du travail,
- la typologie du poste ne se prête pas à cette expérimentation. En effet, tout le monde partage les problèmes de chacun dans le hall et celui-ci, quel que soit son aménagement, ne convient pas à un accueil confidentiel et personnalisé. Cela aggrave grandement les conditions de travail des agents,
- l'accueil sur rendez-vous a été mis en place sans moyens supplémentaires. Pour FO, toute réforme doit s'accompagner des renforts nécessaires à sa mise en œuvre et ne pas concerner une structure en déficit d'emplois. Nous constatons qu'aucune aide n'a été accordée avec pour conséquence des difficultés à s'absenter pour l'ensemble des agents concernés et mobilisés pour cette tâche (FP; Récup; AA...). Ces conditions de travail génèrent actuellement plusieurs arrêts de maladie dont l'agent qui est le point d'entrée à la banque d'accueil,
- ce climat tendu provoque des conflits entre tous les acteurs susceptibles d'intervenir à l'accueil. De plus, les services en back office s'en trouvent désorganisés et démunis,
- cette expérimentation, qui présente déjà de nombreux problèmes, a débuté pendant la période estivale et le bilan présenté ne correspond pas à une fréquentation représentative des périodes d'échéances ou de campagne IR,
- le PAS et la réforme de la TH auront certainement des conséquences sur le niveau de l'accueil qu'il serait prudent d'anticiper.

Pour toutes ces raisons, FO-DGFIP 31 vote CONTRE le bilan présenté sur Muret et CONTRE également toute velléité d'extension de cette mesure à d'autres sites, notamment celui de Balma.